



Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 13 juin 2015

Présent(s) : Jean-Louis Grau, Bénédicte Saouter, Fabien L'Eplattenier, Pascal Dessoulavy, Christian Yerli, Isabelle Bieri, membres du comité
Léonore Lovis, Mireille Berthoud Diserens, François Dehusses, Bruno Burri, Anne Gex, Elena Gonzalez, Jacqueline De Dardel, Renée Sallin, Janine Burri, Mado Grize, Jean-Pierre Authier, Jeanne-Marie Wust

Excusé(e)s : Nadine Paillaud, Charlotte Sahli, Dominique Ferry, Bernard Romy, Thierry et Corine Menoud, Serge et Warije Ronchi, Christophe Mathey, Christine Hofmann, Muriel Solca, Doris Bassin, Dominique et Véronique Glauser, Christine Vaucher, Claire Pagny, Louis Schneider

1. Ouverture de l'assemblée générale et liste des présences

Le président salue les membres présents et met en circulation la liste des présences.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 17 mai 2014

Le procès-verbal est adopté. Il est précisé toutefois que sous la rubrique comptes, il faut lire 2013 et non 2014.

3. Rapport d'activité du comité

Historique des 10 années d'ACHEMA. Le président rappelle les origines de l'action d'ACHEMA et le développement des diverses activités de l'association au fil du temps, la reprise des Centres Passerelle au départ de l'association et l'adhésion à Latitude 21. Il est précisé que le maintien des deux centres Passerelle pourra être garanti jusqu'à fin 2015. La création d'AMSAE est rappelée, le but de l'association étant de reprendre la gestion des deux centres. Le séchage des carottes et la fabrication de couscous sont brièvement commentés et le projet d'alphabétisation a réuni une centaine de femmes, alors que seules une vingtaine étaient attendues. Les différentes actions sont brièvement présentées :

Action Chèvres : Mado Grize précise qu'actuellement 57 chèvres ont été fournies. Elle rappelle que ces chèvres restent sous surveillance pour ne pas être données ou sacrifiées. De même, elle rappelle que pour chaque chevreau mâle vendu, un montant de 2000 Ouguiyas est reversé à Achema.

Séchage de légume : le projet a débuté il y a 5 ans. Le but était de réaliser des économies en séchant les légumes pour palier à la hausse de prix saisonnière. La pratique a de la difficulté à se mettre en place, car pour certaines femmes l'utilisation de légumes séchés est considérée comme un signe de pauvreté. Une réflexion devra être menée sur ce point. La question est posée de savoir si les légumes séchés pourraient être proposés à la vente par les femmes qui vendent le couscous, ce qui permettrait de les faire connaître. Dans la mesure où les femmes qui séchent les légumes et celles qui roulent le couscous ne sont pas les mêmes, il s'agit de réfléchir à la manière de créer une synergie.

Projet couscous : né début 2014, le but est de permettre à quelques femmes de démarrer une petite entreprise de roulage de couscous. Actuellement 9 femmes roulent du couscous à raison de 3 demi-journées par semaine et une femme est chargée de la vente. Néma aide les



Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 13 juin 2015

femmes à établir une comptabilité. Toute la production de couscous est vendue. Il s'agit d'une action qui fonctionne très bien, à telle enseigne que d'autres femmes envisagent de s'adonner à ce type de production. Mado considère que le danger est que dans un groupe de femmes sans supervision une des femmes prenne le lead et ne laisse aux autres que de maigres revenus. Le fait que Néma supervise le projet limite les risques.

L'alphabétisation : Bénédicte donne lecture du rapport de Mohamed El Bekei qui est l'enseignant sur place. Plus de 100 femmes, la plupart de celles-ci, dont les enfants fréquentent les centres, se sont présentées. Le niveau des femmes est très différent et Bénédicte relève la capacité de l'enseignant de s'adapter au niveau de chacune. Des évaluations ont été faites dans les trois centres. A ce jour, presque la totalité des femmes sont à même de lire ; en revanche, sur le plan du calcul les résultats sont variables. Monsieur El Bekei estime qu'il faudrait pouvoir installer des bancs dans les salles et des ventilateurs. La formation devrait durer moins de 2 ans. Le nombre d'heures de formation a dû être réduit compte tenu du nombre de femmes intéressées. Il est proposé également que les femmes puissent être initiées à des microprojets tels que couture, couscous etc. Une photocopieuse et des moyens informatiques seraient également bienvenus. Ce projet qui s'est greffé sur les autres a pris bien plus d'importance que cela pouvait être imaginé au départ. Mado commente la situation en précisant que le suivi régulier n'est pas possible, car les femmes vont manquer en raison de diverses raisons, telles que mariage, fêtes diverses etc. Les femmes analphabètes sont probablement celles qui seront les plus assidues. De même, Mado pense que le fait d'aller dans un centre permet à certaines femmes de ne pas avoir à dire qu'elles vont à l'école et ainsi d'éviter de devoir indiquer qu'elles ne savent pas lire. Il est suggéré que dans le cadre de ces cours, une leçon soit consacrée à l'information des femmes sur l'utilité du séchage de légumes.

Le nombre de projets est important et parmi l'assemblée, la question est posée de savoir si toutes les activités sont supportables sur le plan financier et dans la durée. De même, la question est posée de savoir s'il faut lancer de nouveaux projets avant d'avoir pérennisé les autres actions.

Artisanat et sacs du désert : ce projet va prochainement se terminer dès lors que les sacs plastiques qui étaient récupérés et transformés en sacs, set ou autres objets sont désormais interdits sur place. Les quelques objets que possède encore AHEMA seront encore vendus, après quoi l'action s'arrêtera. Mado précise qu'elle envisage de repartir à Atar et de voir quel nouveau type d'artisanat pourrait être développé.

Association Mauritanienne AMSAE

L'association compte environ 25 membres qui sont tous de petits donateurs. Mado et Bénédicte ont assisté à l'assemblée générale. Les femmes qui fabriquent le couscous contribuent également à l'association. Les montants versés sont toutefois nettement insuffisant pour financer les deux cantines reprises de Passerelle. Actuellement, les montants versés couvrent environ le 10% de chaque centre (soit au total 20%). Mohamed El Bekei, l'enseignant, a fonctionné comme traducteur. Il est souhaitable que celui-ci puisse entrer au comité d'AMSAE. Mado relève que la difficulté est qu'il y a un manque de confiance total des mauritaniens dans les associations.



Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 13 juin 2015

Latitude 21 : La vice-présidente de Latitude étant absente, le président rappelle la situation des deux centres Passerelle et le fait que l'AG d'ACHEMA avait décidé de maintenir tant que faire se peut ces centres, en se rapprochant de Latitude 21. Le budget accordé permet à AHEMA de maintenir le financement des trois centres jusqu'à fin 2015. Latitude 21 est entrée en matière et a souligné la qualité du projet, notamment la philosophie selon laquelle un franc encaissé au Nord est reversé au Sud. AHEMA a été d'emblée invitée à réfléchir à la pérennité du centre du fait que le succès de l'association repose sur les épaules de certaines personnes. AHEMA a été invitée à renforcer l'autonomie et la responsabilité d'AMSAE.

T-shirt et sacs : Christian Yerli présente la nouvelle collection de T-shirt qui comprend désormais également des T-shirt pour enfants. Prix : CHF 30.00 T-shirt adulte, CHF 20.00 T-shirt enfants.

4. Comptes au 31 décembre 2014

Les comptes sont présentés et commentés.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs n'ont rien à signaler.

6. Approbation des rapports et comptes

Les rapports et comptes sont approuvés par l'assemblée générale

7. Elections statutaires

Mado Grize et François Deshusses sont démissionnaires

Léonore Lovis et Anne Gex se proposent d'entrer au comité

Les nouveaux membres sont élus avec acclamations.

Les autres membres du comité se représentent. Ils sont réélus.

8. Proposition du comité et présentation du budget

Le président met en discussion le fait que AHEMA a beaucoup de projets, trop pour le comité actuel. Il soumet à l'assemblée générale la nécessité de « réduire la voilure » et le fait qu'une des options pourrait consister à concentrer les activités sur le centre AHEMA et progressivement d'abandonner les deux centres Passerelles en favorisant une période de transition. Les enfants sont accueillis de l'âge de 2 à 14 ans, période qui correspond à la fréquentation scolaire. Il est précisé qu'au vu de l'enveloppe attribuée par Latitude 21, le financement des centres Passerelles est assuré jusqu'à fin 2015. L'association Passerelle s'était engagée pour une période de 5 ans, délai qu'elle a globalement tenu. Le maintien des deux centres n'a été possible qu'avec l'aide de Latitude 21, un travail qui a nécessité un gros investissement a été validé. La recherche de sponsor est une activité particulière qui nécessite également un investissement important.

Il est relevé dans l'assemblée que les centres n'ont pas pour seul but de donner des repas, mais que bien d'autres activités sont liées à ces repas, l'éducation à l'hygiène des enfants. Un abandon des centres signifierait la fin de ces activités. Il est demandé si des alternatives permettant de ne pas abandonner les centres sont possibles, par exemple le fait de limiter la



Procès-verbal de l'assemblée générale d'ACHEMA du 13 juin 2015

distribution à un repas par jour. Mado précise qu'elle a demandé à Bilal de faire une enquête auprès de toutes les familles qui fréquentent les centres. Il est également demandé si au lieu de réduire le nombre de centres, on ne pourrait pas abandonner d'autres projets qui ont démontré leur utilité, tels que l'alphabétisation des femmes qui est un projet plus récent, dans la mesure où il existe déjà des écoles à Atar.

Le débat est ouvert et diverses idées sont émises, telles que poursuivre les trois centres, limiter des activités pour maintenir les centres, etc.

La question est posée de savoir si en cas de fermeture, il faudrait aligner la décision sur l'année scolaire ou sur la saison, l'hiver étant une période moins chaude et permettant plus facilement aux familles de se retourner.

Mado est d'avis que si Latitude 21 accord son aide pour une année encore, il s'agit de la saisir, à défaut elle est d'avis que les centres doivent être fermés à la fin 2015 et qu'un membre du comité devra se rendre sur place pour aller avec Nema annoncer leur fermeture. Elle signale que la pluie ne tombe plus depuis trois ans, que les chèvres comme les personnes risquent une mise en péril. Si l'eau continue de manquer en 2016 cela risque d'être fatal aux chèvres, de même qu'à certaines familles. L'avis est émis qu'il s'agit de permettre la survie des chèvres, dès lors que celles-ci permettent de nourrir des familles.

Le comité prend note des diverses propositions formulées et remercie les membres pour la discussion. Il constate que la tendance suivante se dégage.

- un délai pour réduire la voilure doit être fixé, le cas échéant après concertation avec Latitude 21, les membres étant tous conscients qu'il ne sera pas possible de mener de concert tous les projets et de maintenir les trois centres.
- Il s'agira pour AHEMA de définir un calendrier de ses actions à un an, trois et cinq ans pour garantir la pérennité de l'association.
- Le centre de soutien alimentaire d'ACHEMA n'est pas concerné par la réduction des activités.
- En cas de décision de réduire l'activité des centres Passerelles, il conviendra de donner le plus de délai possible pour permettre aux personnes de se retourner.
- Latitude 21 devra indiquer si et dans quelle mesure elle accepte de continuer de soutenir AHEMA avec les trois centres pour l'année 2016. La décision sera prise en fonction des réponses données par Latitude 21.

Après obtention des informations nécessaires, le comité convoquera une AG extraordinaire s'agissant des options à prendre.

9. Approbation du budget 2015

Le budget est présenté et commenté.

Il est adopté.

10. divers

ACHEMA animera un stand lors de la Fête de la Terre les 22 et 23 août 2015 à Cernier.

Pour les 10 ans de l'association, le comité proposera une petite manifestation.

L'assemblée est levée à 19 heures.